

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit : BrazeTec Degufit 3000

Code du produit : 300000000973

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : soldering

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécuritéSociété : Umicore Technical Materials AG & Co. KG
Rodenbacher Chaussee 4
63457 Hanau
Germany

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : info.ipds@umicore.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence**Poison Center**

Téléphone : 145

Heures ouvrables : 24HRS

FournisseurNuméro d'appel d'urgence : Pour le transport en Europe, Amérique centrale et latine, Israël et Afrique (pays non arabophones): +32 3 213 15 70
Pour le transport dans le Moyen-Orient (sauf Israël) & Afrique arabophone: +32 3 213 33 79
Pour le transport aux Etats-Unis et au Canada: 1-877 986 4267
Pour le transport en Asie et dans le Pacifique (sauf en Chine): +65 62 64 78 36
Pour le transport en Chine: 400 88 71 190

Heures ouvrables : Ce numéro de téléphone est valable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Lésions oculaires graves, Catégorie 1 H318: Provoque des lésions oculaires graves.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 3, Système respiratoire H335: Peut irriter les voies respiratoires.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence :

Prévention:

P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

Chlorure de zinc

Alcohols, C16-18, ethoxylated

Étiquetage supplémentaire

Le pourcentage suivant de mélange est constitué de composant(s) ayant une forte toxicité inconnue en cas de contact avec la peau : 6 %

Le pourcentage suivant de mélange est constitué de composant(s) ayant une forte toxicité inconnue en cas d'inhalation : 9 %

Le pourcentage suivant du mélange consiste en composant(s) dont les risques pour l'environnement aquatique sont inconnus: 64 %

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

| Nom Chimique | No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement | Classification | Concentration (% w/w) |
|---------------------|--|--|--------------------------|
| Chlorure de zinc | 7646-85-7 231-592-0 01-2119472431-44 | Acute Tox.4; H302 Skin Corr.1B; H314 Eye Dam.1; H318 STOT SE3; H335 Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic1; H410 | <= 15 |
| Dodecan-1-ol | 112-53-8 203-982-0 01-2119485976-15 | Eye Irrit.2; H319 Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic2; H411 | <= 2 |
| myristyl alcohol | 112-72-1 204-000-3 01-2119485910-33 | Eye Irrit.2; H319 Aquatic Chronic1; H410 | <= 2 |
| chlorure d'ammonium | 12125-02-9 235-186-4 | Acute Tox.4; H302 Eye Irrit.2; H319 | <= 2 |
| Cuivre | 7440-50-8 231-159-6 01-2119480154-42 | Aquatic Acute1; H400 Aquatic Chronic3; H412 | <= 2 |

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

| | | | |
|--|-------------------------|--------------------------------------|-------|
| Alcohols, C16-18, ethoxylated | 68439-49-6 500-212-8 | Acute Tox.4; H302 Eye Dam.1; H318 | <= 1 |
| Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail : | | | |
| Étain | 7440-31-5 231-141-8 | | <= 60 |

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement.
- En cas de contact avec les yeux : Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
Enlever les lentilles de contact.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne PAS faire vomir.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants:
Insuffisance respiratoire
Asthme
L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants:
Troubles gastriques/intestinaux
Contact avec les yeux
Larmolement excessif

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Composés chlorés
Les produits de décomposition dangereux sont dus à une combustion incomplète
Oxydes d'azote (NOx)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Éviter la formation de poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

6.4 Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules respirables. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité. Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.
- Autres données : Conserver dans un endroit sec. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle | Base |
|------------|-----------|------------------------------------|-----------------------------|---------|
| Etain | 7440-31-5 | VME (poussières inhalables) | 2 mg/m ³ (Etain) | CH SUVA |

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
30000000973

Date de révision: 20.05.2017

| | | | | |
|----------------------------|---|------------------------------|--------------------------------|------------|
| Information supplémentaire | National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration | | | |
| | | VLE (poussières inhalables) | 4 mg/m ³ (Etain) | CH SUVA |
| Information supplémentaire | National Institute for Occupational Safety and Health, Occupational Safety and Health Administration | | | |
| | 7440-31-5 | TWA | 2 mg/m ³ (Etain) | 91/322/EEC |
| Information supplémentaire | Indicatif, Les données scientifiques existantes concernant les effets sur la santé semblent être particulièrement limitées | | | |
| Chlorure de zinc | 7646-85-7 | VME (fumées alvéolaires) | 1 mg/m ³ | CH SUVA |
| Information supplémentaire | Occupational Safety and Health Administration | | | |
| chlorure d'ammonium | 12125-02-9 | VME (poussières alvéolaires) | 3 mg/m ³ | CH SUVA |
| Information supplémentaire | Poussières inertes, VME générale; On qualifie d'inertes les poussières qui, en l'état actuel des connaissances, ne sont pas résorbées, ne suscitent pas la production de tissu fibreux dans les poumons (action fibrosante) et ne causent pas de maladies spécifiques. Comme ces poussières peuvent cependant entraver le fonctionnement du système respiratoire par irritation mécanique, on leur attribue une VME de 3 mg/m ³ pour la poussière alvéolaire, dosée selon la norme EN 481, et de 10 mg/m ³ pour la poussière inhalable. | | | |
| Cuivre | 7440-50-8 | VME (poussières inhalables) | 0.1 mg/m ³ (Cuivre) | CH SUVA |
| Information supplémentaire | National Institute for Occupational Safety and Health, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus. | | | |
| | | VLE (poussières inhalables) | 0.2 mg/m ³ (Cuivre) | CH SUVA |
| Information supplémentaire | National Institute for Occupational Safety and Health, Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus. | | | |
| | 7440-50-8 | TWA (poussières/brouillard) | 1 mg/m ³ (Cuivre) | ACGIH |
| | | TWA (Fumées) | 0.2 mg/m ³ (Cuivre) | ACGIH |

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Utilisation finale | Voies d'exposition | Effets potentiels sur la santé | Valeur |
|---------------------|--------------------|----------------------|--------------------------------|------------------------|
| Chlorure de zinc | Travailleurs | Inhalation | | 5 mg/m ³ |
| Chlorure de zinc | Travailleurs | Ingestion | Effets locaux | 104 mg/24 hour |
| Chlorure de zinc | Travailleurs | Contact avec la peau | Effets locaux | 10400 mg/24 hour |
| Chlorure de zinc | Consommateurs | Inhalation | Effets locaux | 5,2 mg/m ³ |
| Cuivre | Travailleurs | Contact avec la peau | Aigu - effets systémiques | 273 mg/kg |
| Cuivre | Travailleurs | Inhalation | Aigu - effets systémiques | 18,2 mg/m ³ |
| Cuivre | Travailleurs | Contact avec la | Long terme - effets | 173 mg/kg |

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
30000000973

Date de révision: 20.05.2017

| | | | | |
|--------|--------------------|-------------------------|------------------------------------|------------|
| | | peau | systemiques | |
| Cuivre | Consomma- teurs | Contact avec la peau | Aigu - effets systé- miques | 273 mg/kg |
| Cuivre | Consomma- teurs | Contact avec la peau | Long terme - effets systemiques | 173 mg/kg |
| Cuivre | Consomma- teurs | Inhalation | Aigu - effets systé- miques | 18,2 mg/m3 |
| Cuivre | Consomma- teurs | Ingestion | Aigu - effets systé- miques | 0,16 mg/kg |
| Cuivre | Consomma- teurs | Ingestion | Long terme - effets systemiques | 0,16 mg/kg |

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

| Nom de la substance | Compartiment de l'Environnement | Valeur |
|---------------------|---|-----------------------------|
| zinc chloride | Eau douce | 0,043 mg/l |
| zinc chloride | Eau de mer | 0,0127 mg/l |
| zinc chloride | Station de traitement des eaux usées | 0,108 mg/l |
| zinc chloride | Sédiment d'eau douce | 246 mg/kg poids sec (p.s.) |
| zinc chloride | Sédiment marin | 118 mg/kg poids sec (p.s.) |
| zinc chloride | Sol | 74,2 mg/kg poids sec (p.s.) |
| copper | Eau douce | 0,0078 mg/l |
| | | Sensitivity Distribution |
| copper | Eau de mer | 0,0052 mg/l |
| | | Sensitivity Distribution |
| copper | Sédiment d'eau douce | 87 mg/kg poids sec (p.s.) |
| | | Sensitivity Distribution |
| copper | Sol | 65,5 mg/kg poids sec (p.s.) |
| | | Sensitivity Distribution |
| copper | Station de traitement des eaux usées | 0,23 mg/l |
| | | Assessment Factors |

8.2 Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique**

Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission (ou d'une autre ventila-
tion appropriée).

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à
l'EN166

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile
délai de rupture : > 240 min
Épaisseur du gant : 0.38 mm

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la con-
centration de la substance dangereuse au poste de travail.

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

Protection respiratoire : Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect : solide

Couleur : gris

Odeur : inodore

Point/intervalle de fusion : 200 °C

Point/intervalle d'ébullition : non déterminé

Point d'éclair : 110 °C
Méthode: coupelle fermée

Inflammabilité (solide, gaz) : Ce produit n'est pas inflammable.

Pression de vapeur : non déterminé

Densité : 2.35 gcm³

Solubilité(s)
Hydrosolubilité : partiellement soluble

Température d'auto-inflammabilité : non déterminé

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Stable

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Le produit a un effet corrosif sur l'acier et l'aluminium.

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e).

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition dans les conditions normales de stockage.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë****Produit:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): 4,058 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: nonDL50 (Rat, mâle): 5,284 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: non

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Composants:**Chlorure de zinc:**Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 1,260 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
BPL: oui
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau**Dodecan-1-ol:**

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Evaluation: Donnée non disponible

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
30000000973

Date de révision: 20.05.2017

myristyl alcohol:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Donnée non disponible
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 8,000 mg/kg

chlorure d'ammonium:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,650 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Donnée non disponible
- Toxicité aiguë par voie cutanée : Evaluation: Donnée non disponible

Cuivre:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,500 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë
Remarques: Référence croisée à partir de substances de structure voisine
- Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 4.74 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 403
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation
Remarques: Référence croisée à partir de substances de structure voisine
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau
Remarques: Référence croisée à partir de substances de structure voisine

Alcohols, C16-18, ethoxylated:

- Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,260 mg/kg
- Toxicité aiguë par inhalation : Evaluation: Donnée non disponible
- Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

Etain:

Toxicité aiguë par voie orale : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : Remarques: Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Pas d'irritation de la peau

BPL: oui

Composants:**Chlorure de zinc:**

Résultat: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Cuivre:

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE ligne directrice 404

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Remarques: Référence croisée à partir de substances de structure voisine

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

BPL: non

Remarques: Peut provoquer des lésions oculaires irréversibles.

Composants:**Chlorure de zinc:**

Remarques: Dispense de communication des données dans le dossier REACH

Dodecan-1-ol:

Résultat: Irritation des yeux

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

myristyl alcohol:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

chlorure d'ammonium:

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

Cuivre:

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Remarques: Référence croisée à partir de substances de structure voisine

Alcohols, C16-18, ethoxylated:

Espèce: Lapin

Durée d'exposition: 24 h

Résultat: Effets irréversibles sur les yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**Chlorure de zinc:**

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Souris

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Cuivre:

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Mutagenicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Composants:**Cuivre:**

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Concentration en métal dissous (dans TDp) < Valeur de référence de toxicité environnementale aiguë (ERV)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Dissolved metal concentration (in TDp) < chronic Environmental reference value (ERV), Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Composants:

Chlorure de zinc:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus kisutch (saumon argenté)): 0.82 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0.21 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Eau douce

Toxicité pour les algues : CE50 (Lemna sp. (Lentille d'eau)): 1.8 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Eau douce

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0.02 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Eau douce

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0.039 mg/l
Durée d'exposition: 30 days
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10: 0.09 mg/l
Durée d'exposition: 21 Jrs
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Remarques: Eau douce

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

myristyl alcohol:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Donnée non disponible

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

chlorure d'ammonium:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia pulex (Daphnie)): 28 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 19.66 mg/l
Durée d'exposition: 21 jours
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Remarques: Eau douce

Cuivre:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0.02 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en dynamique
Remarques: Référence croisée à partir de substances de structure voisine

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 0.052 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Remarques: Eau douce

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

:

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0.0225 mg/l
Durée d'exposition: 7 jours
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0.122 mg/l
Durée d'exposition: 7 jours
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) :

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

1

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Etain:**Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Donnée non disponible

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****Alcohols, C16-18, ethoxylated:**Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 60 %
Durée d'exposition: 28 days**12.3 Potentiel de bioaccumulation****Composants:****myristyl alcohol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 5.5

chlorure d'ammonium:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -3.2

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non pertinent

12.6 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

- Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Éliminer conformément aux Directives Européennes sur les déchets et les déchets dangereux.
En accord avec les réglementations locales et nationales.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages contaminés : Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupées : Non applicable

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

pantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59).

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants : Non applicable

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
Non applicable

Composés organiques volatils : La loi sur les taxes d'incitation pour les composés organiques volatils (VCOV)
Remarques: pas de taxes des COV

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

CH INV : N'est pas en conformité avec l'inventaire

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

AICS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

NZIoC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

ISHL : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Pas dans l'inventaire TSCA

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

| | |
|------|---|
| H314 | : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| H318 | : Provoque des lésions oculaires graves. |
| H319 | : Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H335 | : Peut irriter les voies respiratoires. |
| H400 | : Très toxique pour les organismes aquatiques. |
| H410 | : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H411 | : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| H412 | : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |

Texte complet pour autres abréviations

| | |
|-----------------|--|
| Acute Tox. | : Toxicité aiguë |
| Aquatic Acute | : Toxicité aiguë pour le milieu aquatique |
| Aquatic Chronic | : Toxicité chronique pour le milieu aquatique |
| Eye Dam. | : Lésions oculaires graves |
| Eye Irrit. | : Irritation oculaire |
| Skin Corr. | : Corrosion cutanée |
| STOT SE | : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique |

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par che-

BrazeTec Degufit 3000

Version 3.3

Numéro de la FDS:
300000000973

Date de révision: 20.05.2017

min de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR